



Rapport de la consultation citoyenne

sur l'avenir des parcs René-Lévesque, du Vallon, Trigance et du Marais-de-Touraine du District Limbour à Gatineau

park
people
amis des
parcs



<https://www.apelimbour.org/>



<https://www.arlimbour.com/>

Ville de
Gatineau
www.gatineau.ca

Table des matières

1) Mise en contexte	2
2) Étapes préliminaires	3
3) Consultation citoyenne du 17 octobre 2021	4
Portrait des participants	4
Le déroulement de la Consultation publique	5
Les résultats	6
Les usages	7
Les infrastructures <i>(à l'exclusion des pistes cyclables et des sentiers)</i>	11
Les déplacements	14
La synthèse	21
4) Conclusions	22
L'équipe de projet	23

Le présent rapport rend compte de la consultation citoyenne concernant les parcs René-Lévesque, du Vallon, Trigance ainsi que du Marais-de-Touraine du District Limbour à Gatineau.

Le rapport débute par une mise en contexte, récapitulant l'objectif et les étapes de la démarche. Le corps du rapport est par la suite consacré à la consultation-même, de façon à rapporter, synthétiser et analyser les résultats obtenus des 30 participants. Nous espérons les résultats de cette démarche de consultation citoyenne puissent informer et inspirer l'avenir du plus grand espace vert du district de Limbour. Bonne lecture!



1) Mise en contexte

La démarche de consultation citoyenne concernant les parcs René-Lévesque, du Vallon, Trigance ainsi que du Marais-de-Touraine du District Limbour à Gatineau a été initiée et pilotée par l'élue du district Limbour, Mme Rénée Amyot, en collaboration avec deux associations de son district : l'Association pour l'environnement de Limbour (APEL) et l'Association des résidents de Limbour (ARL). Les Amis des parcs ont été mandatés afin d'établir les besoins, aspirations et souhaits des citoyens et plus généralement acquérir une vision citoyenne pour l'avenir du plus grand espace vert du district Limbour à Gatineau. L'organisme a assuré la conception, l'animation et la documentation du processus de consultation citoyenne en concertation avec les partenaires.

La consultation s'inscrit dans une démarche plus large où l'administration municipale mène deux dossiers d'importance pour la ville et ses quartiers, soit : l'élaboration d'un plan directeur des infrastructures de loisirs et communautaires (qui sera accompagné d'un plan d'action) ainsi que la mise en place d'un plan de plein air urbain, dans lequel le parc du Marais de Touraine est identifié comme un site d'importance.

Situé au cœur du quartier et s'étendant sur plus de 400 000 mètres carrés, cet espace vert est constitué de quatre parcs : le parc René-Lévesque, le parc Du Vallon, le parc Trigance et le Marais de Touraine - actuellement considérés comme étant distincts par la Ville de Gatineau (Figure 1).



Figure 1. Orthophoto montrant la délimitation du site à l'étude (Géoportail, Ville Gatineau)

2) Étapes préliminaires

La démarche de consultation citoyenne a débuté en août 2021 par une visite du site à l'étude avec tous les partenaires afin d'établir un portrait en termes d'équipement et infrastructures, ainsi que de milieux naturels et biodiversité (Figure 2).

Cette première étape a permis de préparer un guide pour les participants, en vue de la consultation, les invitant à suivre une marche exploratoire du site. Cette marche avait pour but d'amener les participants à se préparer à la consultation en décrivant leurs expériences d'usager ainsi qu'à réfléchir différemment l'espace et les inciter à formuler leurs besoins, souhaits et aspirations pour l'avenir des parcs. Les participants ont pris part à cette marche de manière individuelle à leur convenance dans les trois semaines précédant la consultation.



Figure 2. Portrait du site développé suite à la visite terrain en août 2021 (à partir Géoportail, Ville Gatineau)

3) Consultation citoyenne du 17 octobre 2021

Portrait des participants

Des utilisateurs et parties prenantes (institution avoisinantes, groupes communautaires) ont été invités par le biais de la conseillère du district de Limbour, l'APEL et l'ARL à participer à la consultation. Près de 50 personnes ont initialement répondu à l'appel et ont reçu le guide du participant à la marche exploratoire. Trente d'entre eux ont finalement participé à la consultation publique virtuelle du 17 octobre 2021 (une personne additionnelle a fait parvenir ses commentaires et recommandations par voie électronique).

Un portrait sommaire des 30 participants a pu être dressé grâce à l'information recueillie lors de leur inscription (Figures 3 et 4). Il n'est cependant pas possible de déterminer si le portrait des participants est représentatif de celui de la population.

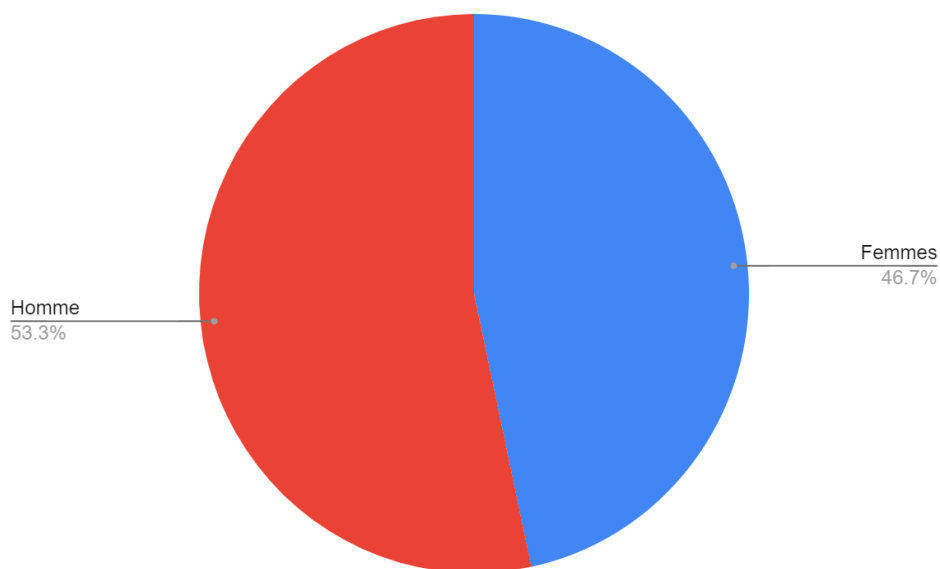


Figure 3. Proportion d'hommes et de femmes dans les 30 participants à la consultation

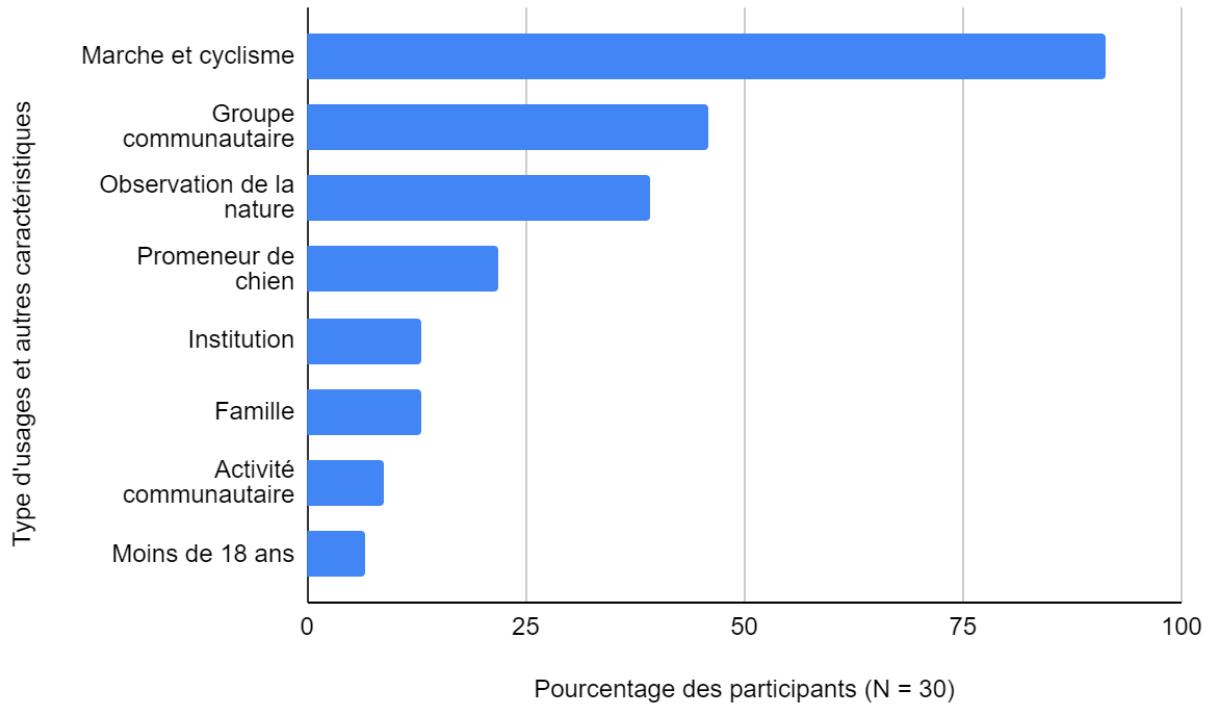


Figure 4. Proportion (%) des 30 participants à la consultation ayant fait référence à certains types d'intérêts et usages lors de leur inscription

Le déroulement de la Consultation publique

La consultation citoyenne s'est tenue le 17 octobre 2021 virtuellement. L'opinion des participants a été recueillie lors de deux ateliers couvrant les quatre thèmes déterminés préalablement :

1. Les **usages** incluent la marche, le sport, les événements culturels, la socialisation, la lecture, etc. ou les différentes manières d'utiliser ou de s'approprier l'espace.
2. Les **infrastructures** et les équipements comprennent le centre communautaire, les modules de skate-park, les toilettes, les bancs, la signalisation, etc.
3. Les **déplacements** comprennent les sentiers et pistes cyclables ainsi que leurs utilisations telles que le vélo et la marche.
4. Les **milieux naturels** incluent entre autres les arbres, la flore, le marais, et la pelouse.

Pour chaque thème, les participants ont pu faire part de *ce qu'ils aiment de ces lieux, ce qu'ils aimeraient changer et ce qu'il faudrait ajouter pour répondre à leurs besoins*. La présente section rend compte des propos recueillis.

Bien que différents thèmes aient été définis afin de faire ressortir les idées des participants et d'analyser les résultats, l'information se recoupe entre les thèmes compte tenu que l'expérience du lieu vécue par les usagers est holistique. À titre d'exemple, les "usages", incluent les "déplacements" pour les usagers des parcs et sont liés de près aux "infrastructures" et aux "milieux naturels" qui composent l'espace vert en offrant des opportunités d'usages variés.

Avant d'élaborer plus en détails sur ces thèmes et pour lancer la consultation, une question a été posée aux participants en guise de brise-glace: *"En un mot, que représentent pour vous les espaces verts des parcs René-Lévesque, du Vallon, de Trigance et du Marais de Touraine?"*. Les résultats qui en sont ressortis (Figure 5) démontrent l'importance que revêt la nature aux yeux des participants. De plus, cet espace vert contribue également à la qualité de vie des usagers notamment par des effets bénéfiques sur leur santé et bien-être (ex., "paix", "ressourcement", "déconnexion", et "bien-être").



Figure 5. Nuage de mots en réponse à la question "En un mot, que représentent pour vous les parcs René-Lévesque, du Vallon, de Trigance et du Marais de Touraine?". La grosseur des mots fait référence au nombre de fois qu'il est mentionné par les participants

Les résultats

Les tableaux suivants présentent les résultats de la consultation en faisant émerger les idées centrales (colonne de gauche) et la manière dont elles se déclinent plus spécifiquement par des recommandations d'éléments à conserver ou à améliorer/ajouter (colonne de droite).

Les usages

Tableau 1. Les usages

Les aspects appréciés	Éléments soulevés
<i>La possibilité de pratiquer des activités reliées à la nature</i>	<p>La possibilité d'être en contact avec la nature en ville</p> <ul style="list-style-type: none">• Contemplation de la nature, du marais, de la faune (et spécifiquement des oiseaux) et la flore• Nombreux bienfaits dus à la proximité avec la nature au niveau de la santé mentale et physique• Pour les résidents du quartier ainsi que les étudiants de l'Érablière <p>L'éducation relative à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none">• Cours de biologie et activités de sensibilisation à l'environnement de l'école primaire du Vallon• Lieu de partage de connaissances sur la nature• Panneau d'interprétation de la nature à certains endroits <p>L'intendance environnementale</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation citoyenne au contrôle du nerprun <p>L'agriculture urbaine</p> <ul style="list-style-type: none">• Jardin communautaire en bacs
<i>La diversité d'option de pratique d'activités physiques</i>	<p>Multitude d'activités sportives pratiquées (marche, course, vélo, skateboard, entraînement de groupe, plein-air, cross-country, ski de fond, patin, yoga, etc.)</p> <p>Lieu d'activité physique pour les étudiants de la Polyvalente</p>
<i>Les activités culturelles</i>	<p>Fêtes de quartier, concerts jazz, pratique du chant chorale, photographie, etc.</p>
<i>La socialisation et les rassemblements</i>	<p>Lieu de rencontre</p> <ul style="list-style-type: none">• Aires à pique-nique• Point de rencontre des étudiants de l'Érablière pour la pause du midi• Socialisation entre les promeneurs de chiens• Endroit de rassemblement apprécié par les jeunes familles• Lieu de socialisation important pour les aînés

<i>Les sentiments d'appartenance et de sécurité</i>	<p>Les participants se sentent privilégiés d'avoir accès à cet espace vert</p> <p>Sentiments de paix et sécurité dans le parc</p> <p>Parcs liés à des étapes importantes de la vie : mémoire émotionnelle rattachée au lieu et aux grandes étapes de vie (ex: promenade lors du congé de maternité, premiers apprentissages des enfants à vélo)</p>
<i>Des usages pour tous</i>	<p>Pour toutes les catégories d'âge confondues</p> <p>Présence d'usagers à différents moments de la journée</p>
Les recommandations	<i>Éléments soulevés</i>
<i>Améliorer l'offre d'activité en lien avec la nature</i>	<p>Utiliser le potentiel pédagogique des aires gazonnées du parc du Vallon.</p> <p>Organiser des activités d'interprétation de la nature aux parcs du Vallon et du Marais</p> <p>Ajouter des jardins communautaires (près du centre communautaire ou le long des pistes cyclables)</p> <p>Afficher des nouveaux projets de l'APEL</p>
<i>Favoriser une meilleure cohabitation entre les usagers et la nature.</i>	<p>Ajouter des panneaux de sensibilisation sur les bonnes pratiques de cohabitation entre usagers et la nature (ex. promenade hors sentiers)</p> <p>Ajouter des panneaux d'interprétation sur la faune et la flore: milieux humides, biodiversité, différentes saisons, arbres, animaux, etc. (parcs Trigance, parc du Marais, et dans les sentiers)</p> <p>Parc de Trigance : Ajouter de la des panneaux d'interprétation sur l'environnement pour les enfants</p>
<i>Faciliter la pratique d'activités sportives</i>	<p>Restaurer les terrains de basketball et skate-park (revêtement du sol, paniers manquants au terrain de basketball, modules à changer au skate-park, éclairage inadéquat)</p> <p>Mettre en place les équipements nécessaires pour la pratique du soccer (ex: buts de soccer au parc du Vallon) - demandé par les écoles</p>
<i>Faciliter la pratique d'activités en hiver</i>	<p>Au centre communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la location d'équipement (ski et raquette) au centre communautaire. Via SAGA Jeunesse par exemple

	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les heures d'ouverture du centre communautaire pour les jeunes familles (ouvrir plus tôt) • Rendre le centre communautaire accessible pour mettre ses patins l'hiver <p>Permettre et faciliter la pratique ski de fond en hiver dans les sentiers</p> <p>Patinage sur l'étang du marais très apprécié, mais pourrait être formalisé et plus encadré</p>
<i>Aménager de nouvelles aires de regroupement et des espaces de rencontre</i>	<p>Ajouter des aires pour pique-nique pour tenir des fêtes de quartier et/ou évènements (ex. secteur gazonné du Vallon)</p> <p>Ajouter des aires de rassemblement à l'abri du soleil et de la pluie (endroit couvert, gazebo, etc.) comme au parc du Vallon</p> <p>Ajouter des aires de repos (très demandé notamment par les personnes âgées notamment qui souhaitent des aires de rencontre à l'ombre avec mobilier adéquat pour s'asseoir)</p>
<i>Rendre le parc plus inclusif</i>	<p>Inclusivité de différents groupes d'âges et d'utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les besoins des écoles aux parcs, faire valoir et communiquer les activités organisées ex. par les panneaux d'information), faire un pont entre la communauté et les étudiants
<i>Favoriser le civisme et la propreté</i>	<p>Sensibiliser les usagers au ramassage de leurs déchets et aux règlements de propreté (panneaux et affichettes), surtout aux promeneurs de chiens par des affichettes (utiliser les bacs appropriés pour disposer des sacs)</p> <p>Ajouter des poubelles pour permettre aux propriétaires de chiens de jeter les excréments</p> <p>Améliorer le service d'entretien du parc concernant le ramassage des ordures</p>

Les parcs sont très aimés des participants pour la diversité des usages qu'ils offrent : activités physiques, culturelles et de socialisation. Les participants ont également rapporté l'importance que revêt le contact avec ces milieux naturels pour l'observation de la faune et de la flore ou simplement pour faire des activités en se sentant près de la nature ce qui permet d'en ressentir les bienfaits sur la santé physique et mentale.

On soulève néanmoins que l'expérience des usagers liée à ces deux aspects pourrait être bonifiée, tel qu'indiqué dans les sections ci-dessous traitant des infrastructures et des milieux naturels. À titre d'exemple, des panneaux d'interprétation de la nature pour adultes et

enfants pourraient améliorer l'expérience de contact avec la nature des usagers en les sensibilisant aux écosystèmes et la biodiversité qui les entourent. Ainsi, les citoyens pourraient non seulement être sensibilisés à la biodiversité et aux écosystèmes qui les entourent, mais également être amenés à adopter de bonnes pratiques de cohabitation avec la nature (ex: ne pas piétiner hors sentiers, ne pas nourrir les animaux sauvages).

De plus, les activités récréatives, qui se pratiquent majoritairement au parc René-Lévesque, gagneraient à être réparties plus équitablement sur l'ensemble des parcs. Par exemple, le parc du Vallon est considéré comme sous-utilisé et pourrait accueillir de nouveaux usages tels que des rassemblements préférablement à l'abris de la pluie. Nombre d'usagers souhaiteraient également profiter davantage de leurs parcs durant l'hiver, par l'aménagement d'infrastructures qui rendraient possible, entre autres, la pratique du ski de fond, de la marche et du patin. Il a été suggéré que l'entretien hivernal des sentiers, actuellement déneigés par un bénévole, soit pris en charge par la Ville.



Les infrastructures (à l'exclusion des pistes cyclables et des sentiers)

Tableau 2. Les infrastructures

Les aspects appréciés	Éléments soulevés
<i>Les infrastructures en place permettant une diversité d'usages</i>	<p>Les participants apprécient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La variété des infrastructures au parc René-Lévesque • Le centre communautaire • Le skate-park • La patinoire • Tables rondes (parc Trigance) • Infrastructure pour les petits du parc Trigance (bancs, roches)
<i>La proportion d'occupation du sol dédiée aux infrastructures par rapport aux milieux naturels</i>	<p>La faible empreinte des infrastructures qui laisse beaucoup de place aux milieux naturels et l'aspect naturel des parcs qu'on désire conserver</p> <p>Les aires gazonnées offrent de nombreuses possibilités d'aménagement</p>
Les recommandations	Éléments soulevés
<i>Restaurer les infrastructures existantes et assurer leur entretien plus régulièrement</i>	<p>Assurer la réfection et entretenir les infrastructures existantes qui sont actuellement endommagées</p> <p>Restaurer et bonifier le skate-park:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer un recouvrement du sol propice à la pratique du skate • Ajouter des modules (<i>quarter-pipes, banks, ledges, rampes</i>) • Consulter les animateurs de SAGA Jeunesse pour imaginer le réaménagement du skate-park en faisant le lien avec les usagers • Réparer les lumières non-fonctionnelles autour du skate-park (s'éteignent trop tôt, système automatique déréglé) et en ajouter du côté où il n'y en a pas <p>Assurer la réfection du terrain de basketball (revêtement du sol et paniers endommagés)</p>
<i>Ajouter du mobilier urbain et des équipements</i>	<p>Aires de repos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des tables de pique-nique à des endroits ombragés, hors des zones de jeux et au parc du Vallon • Installer des abreuvoirs pour humains et chiens (entre autres au parc du Vallon) • Installer des bancs le long des sentiers, en particulier pour accommoder les personnes âgées • Ajouter des bancs de parc à proximité du marais offrant d'autres points d'observation

Pratiques d'activités

- Ajouter des équipements pour faire de l'exercice (et spécifiquement pour les aînés)
- Installer du mobilier pour enfants intégré à la nature (parc à jeux dans les arbres, en bois, avec des activités liées à la nature)
- Au parc Trigance : Ajouter de mini-maisons pour enfants

L'observation du marais:

- Certains désirent avoir une vue en hauteur sur le marais et l'ajout d'un belvédère ou plateforme surélevée d'observation
- Par contre, d'autres personnes souhaitent ne pas toucher au marais, mais plutôt le protéger davantage

Gestion des matières résiduelles

- Ajouter des bacs pour la gestion des matières résiduelles : poubelles, compost et recyclage

Ajouter des toilettes dans le parc :

- Elles devraient respecter l'esthétique naturelle du parc (ex: le bois comme matériel de fabrication).
- Besoin de toilettes près des parcs du Vallon et René-Lévesque, et Trigance.
- Étendre les heures d'ouverture au Centre communautaire

Offrir une meilleure répartition des infrastructures dans les parcs

Installer de nouvelles infrastructures ailleurs qu'au parc René-Lévesque où elles se concentrent présentement

Le parc du Vallon est sous-utilisé et pourrait bénéficier de l'ajout de :

- Infrastructures sportives :
- Terrain de jeux multi-usages offrant un accès à la communauté (non uniquement aux équipes sportives)
- Terrains de soccer, volleyball
- Amphithéâtre ou gazebo couverts qui pourrait servir lors de la tenue d'événements culturels ou par l'école primaire pour l'enseignement en nature
- Station d'entretien de vélos
- Un parc à chien entouré d'arbres et clôturé (il ne semble pas y avoir de consensus sur ce point)

Emprise d'Hydro-Québec pourrait accueillir un espace de jeux multimodal

Réduire la pollution sonore

Remédier à la pollution sonore provenant du Boul. Lavérendry en aménageant un mur coupe-bruit (ex. mur végétal). La pollution sonore détourne de l'expérience paisible d'être en nature

Les infrastructures en place sont très appréciées par les usagers tel que rapporté par l'ensemble des groupes de discussion qu'il s'agisse du centre communautaire, du skate-park, de la patinoire ou des structures de jeu pour les petits. On aime la place prédominante qu'occupent les milieux naturels par rapport aux infrastructures. Cet aspect naturel est un des éléments clé que les participants souhaitent conserver en priorité dans le cadre des travaux de réfection des aménagements des parcs.

Cependant, de nombreux participants ont exprimé le souhait de voir la réfection des infrastructures existantes (telles que le skate-park et le terrain de basketball) ainsi que leur entretien régulier afin de prévenir leur dégradation.

Le désir de rendre le parc plus inclusif pour les personnes à mobilité réduite et les aînés, ainsi que pour tous les groupes d'âges, a aussi été exprimé. Tout en respectant la nature et la biodiversité existante, les participants souhaiteraient avoir accès à plus de mobilier urbain tels que des bancs, des tables de pique-nique, des abreuvoirs, et des aires de rassemblement - de préférence à l'ombre sous les arbres pour se protéger du soleil et près des sentiers et pistes cyclables. Présentement, les participants notent un manque important de mobilier urbain pour se réunir et socialiser ailleurs que près des aires de jeu pour enfants. Par ailleurs, des toilettes, intégrées au paysage naturel du parc, seraient souhaitables à d'autres endroits qu'au centre communautaire. Ce centre bénéficierait également davantage aux utilisateurs si ses heures d'ouvertures étaient plus adaptées aux heures de fréquentation des familles : le matin, en soirée après l'école, et les fins de semaine.

On dénote un grand intérêt pour faire du vaste espace gazonné dans le parc du Vallon un endroit pour accueillir de nouvelles infrastructures et, par le fait même, des usages différents. La mise en place d'un gazebo ou une agora couverte, est une des suggestions revenant le plus souvent parmi les nombreuses qui ont été recueillies. Ces structures pourraient accueillir des fêtes de quartier, des concerts, des événements culturels et des activités extérieures pour les écoles avoisinantes. Un parc à chiens clôturé est également souhaité par plusieurs participants.

Finalement, les avis sur l'ajout d'infrastructures dans le parc du Marais de Touraine sont divisés. Si tous les participants admirent et valorisent le marais pour sa beauté et les bienfaits qu'ils en retirent, certains voudraient voir s'y ériger une nouvelle plateforme d'observation surélevée afin d'avoir un meilleur point de vue en hauteur sur le marais. Cependant, d'autres participants sont très réticents à cette idée et préfèrent que le marais reste intouché. Parmi ces interlocuteurs, on désire protéger la biodiversité des lieux en bloquant l'accès aux sentiers non-officiels situés au nord du marais et en ajoutant des panneaux de sensibilisation et d'interprétation au sujet de la protection de l'environnement.

Les déplacements

Tableau 3. Les déplacements

<i>Les aspects appréciés</i>	<i>Éléments soulevés</i>
<i>Les pistes cyclables multifonctionnelles</i>	Les pistes cyclables offrent : <ul style="list-style-type: none">• des modes de déplacement actifs la marche, la course, le vélo, etc.• des usages récréatifs (grande boucle et grands escaliers pour s'entraîner) et• des usages utilitaires (ex. se rendre au travail)• une utilisation quatre saisons• de longs trajets
<i>La connectivité entre les différents parcs</i>	Les pistes et les sentiers permettent la connectivité entre les parcs et les lieux d'intérêts et offrent une harmonie dans les déplacements
<i>L'éclairage adéquat à plusieurs endroits</i>	Le manque d'éclairage la nuit des sentiers n'est pas considéré problématique mais plutôt <ul style="list-style-type: none">• diminue la pollution lumineuse dans les milieux naturels• respecte les rythmes naturels de la flore et la faune
<i>Les recommandations</i>	<i>Éléments soulevés</i>
<i>Assurer la réfection et l'entretien des pistes cyclables</i>	Réparer l'asphalte endommagée à différents endroits sur les pistes cyclables pour rendre les pistes plus sécuritaires (secteur ouest) Élargir les pistes cyclables pouvant être trop étroites pour la cohabitation des marcheurs et des cyclistes Penser à une stratégie de déneigement soucieuse de l'impact sur la nature Trouver une solution adaptée au gel et dégel, qui crée des fentes non-sécuritaires au sol (ex: revêtement non adapté aux quatre saisons) Assurer un bon déneigement des pistes cyclables l'hiver (prise en charge par la ville) Rendre sécuritaire les escaliers de l'Érablière non déneigés l'hiver qui posent un risque de chutes

<i>Baliser et formaliser les sentiers existants pour améliorer le contact avec la nature et limiter les sentiers informels</i>	<p>Fermer les sentiers informels et mieux baliser les sentiers officiels pour éviter le piétinement de la végétation, afin de préserver la biodiversité</p> <p>Marais de Touraine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possiblement offrir un circuit officiel en boucle comprenant différents points de vue du marais (certains désaccords entre les participants à ce sujet : une étude d'impacts environnementaux est demandée par certains ainsi que des mesures de mitigation reliées à la sensibilisation des usagers) • Certain proposent de fermer les sentiers informels • Ajouter une passerelle surélevée afin d'éviter le piétinement sur la flore autour du marais
<i>Améliorer la signalétique à travers les parcs</i>	<p>Les participants demandent d'ajouter de la signalétique à plusieurs niveaux :</p> <p>Orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter de la signalétique de localisation (cartes montrant les circuits possibles, directions, infrastructures) aux entrées et à des endroits stratégiques ainsi que • Optimiser la signalétique vers le parc Trigance - difficile de la trouver et d'y accéder • Adapter la signalétique hors parc : comment s'y rendre et où se stationner • Ajouter des bornes kilométriques pour se localiser dans le parc et aider la pratique d'activité physique <p>Réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afficher les limites de vitesses et les règlements du parc par favoriser une meilleure cohabitation entre usagers ayant différents rythmes sur les pistes cyclables • Ajouter de la signalétique sur l'usage des scooters <p>Cohabitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des Arrêts/Stops pour faciliter la cohabitation entre vélos et marcheurs • Ajouter de la signalétique au tunnel au bout du parc du Marais et sous le Boul. de La Vérendrye • Sensibiliser les usagers au partage des pistes cyclables, par exemple par une signalétique sur les bonnes pratiques de cohabitation (ex. sonner la clochette pour avertir)
<i>Améliorer la sécurité de tous les usagers</i>	<p>Rendre plus sécuritaire le tunnel sous le boulevard La Vérendrye en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorant l'éclairage même en plein jour • Ajoutant des miroirs convexes aux entrées du tunnel pour favoriser la visibilité des usagers entrant et sortant du tunnel

	Avoir une patrouille plus active dans le parc afin de limiter le passage des véhicules à moteur (vélos électriques et mobylettes – à l’exception pour les personnes à mobilité réduite)
<i>Améliorer l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite</i>	<p>Se soucier des personnes à mobilité réduite dans l’aménagement des infrastructures de déplacement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter bancs et aires de repos le long de la piste cyclable permettant de s’arrêter sans bloquer la piste • Ajouter des rampes aux escaliers • Faciliter ou ajouter des endroits de stationnement bien indiqués à des endroits stratégiques dans le parc pour faciliter l’accès • Ajouter des rampes sur les escaliers
<i>Adapter les lieux de transit des étudiants de la Polyvalente l’Érablière</i>	<p>Améliorer le sentier en zig-zag qui amène les étudiants à couper au travers et piétiner sur le sol à protéger. Par exemple, faire un sentier direct</p> <p>Ajouter des escaliers sur la pente raide près de l’Érablière</p> <p>Installer des supports à vélo, surtout près de l’Érablière</p>
<i>Augmenter la connectivité des parcs avec d’autres grands parcs</i>	<p>Connecter avec les pistes cyclables à l’extérieur des parcs pour créer des corridors verts liants les parcs avoisinants</p> <p>Prolonger la piste pour marcheurs jusqu’à la sortie du Mont-Luc</p>

Les participants apprécient beaucoup la connectivité et l’accessibilité aux modes de déplacements actifs qu’offrent les parcs de Limbour, notamment grâce à leurs nombreux sentiers et pistes cyclables. Les pistes cyclables, longues et multimodales, permettent à plusieurs usagers (marcheurs, coureurs, cyclistes, et autres) de se déplacer vers leur destination (école, travail) ou simplement de faire de l’exercice physique sur un long parcours en boucle.

Cependant, l’entretien et la réfection des pistes cyclables est un enjeu de sécurité important pour les participants. L’amélioration de l’état des pistes cyclables et de leur connectivité au sein de l’espace vert, ainsi qu’avec l’ensemble de parcs et des pistes cyclables avoisinantes, assurerait un usage plus sécuritaire des parcs tout en les décloisonnant. De plus, tunnel sous le Boulevard La Vérendrye présente un enjeu de sécurité pour plusieurs utilisateurs. La faible luminosité même durant le jour et les angles morts augmentent les risques de collisions. Des lumières, des miroirs convexes, et des panneaux de signalisation d’avertissement limitant la vitesse seraient nécessaires pour rendre le lieu plus sécuritaire pour tous.

Des enjeux de cohabitation sur les pistes cyclables ont également été soulevés, puisque l'étroitesse de la chaussée ne facilite pas son partage entre les différents utilisateurs ayant des rythmes variés. Plusieurs marcheurs, surtout les aînés et les familles ayant de jeunes enfants, ont exprimé craindre pour leur sécurité lorsque des cyclistes ou des mobylettes électriques les doublent à haute vitesse sans avertissement. C'est d'ailleurs pour cette raison que différents participants ont recommandé d'instaurer le long des pistes cyclables et des sentiers une signalétique sensibilisant les utilisateurs aux règlements de partage de la route. À titre d'exemple, il a été suggéré de faire de la sensibilisation à l'usage de clochette, sonnette ou klaxon avant de doubler un autre usager, et d'interdire l'usage de véhicules électriques sur les pistes cyclables, à l'exception des personnes à mobilité réduite.

Formaliser certains sentiers informels, en fermer d'autres et mieux baliser les sentiers officiels pourrait permettre, selon certains, un plus grand respect de la nature en évitant le piétinement hors sentier.

On souhaite également davantage de signalétique pour faciliter les déplacements vers et dans le parc. Il a aussi été soulevé qu'il serait utile de mettre en place une carte comprenant une vue d'ensemble des parcs pour s'orienter dans les parcs, affichant les différents sentiers présents ainsi que les infrastructures principales telles que le stationnement, les toilettes et les abreuvoirs. Des panneaux de direction aux abords des sentiers ainsi qu'aux entrées et aux sorties pourraient aussi contribuer à une meilleure orientation à travers le site et donner un aspect unifié aux quatre parcs.



Les milieux naturels

Tableau 4. Les milieux naturels

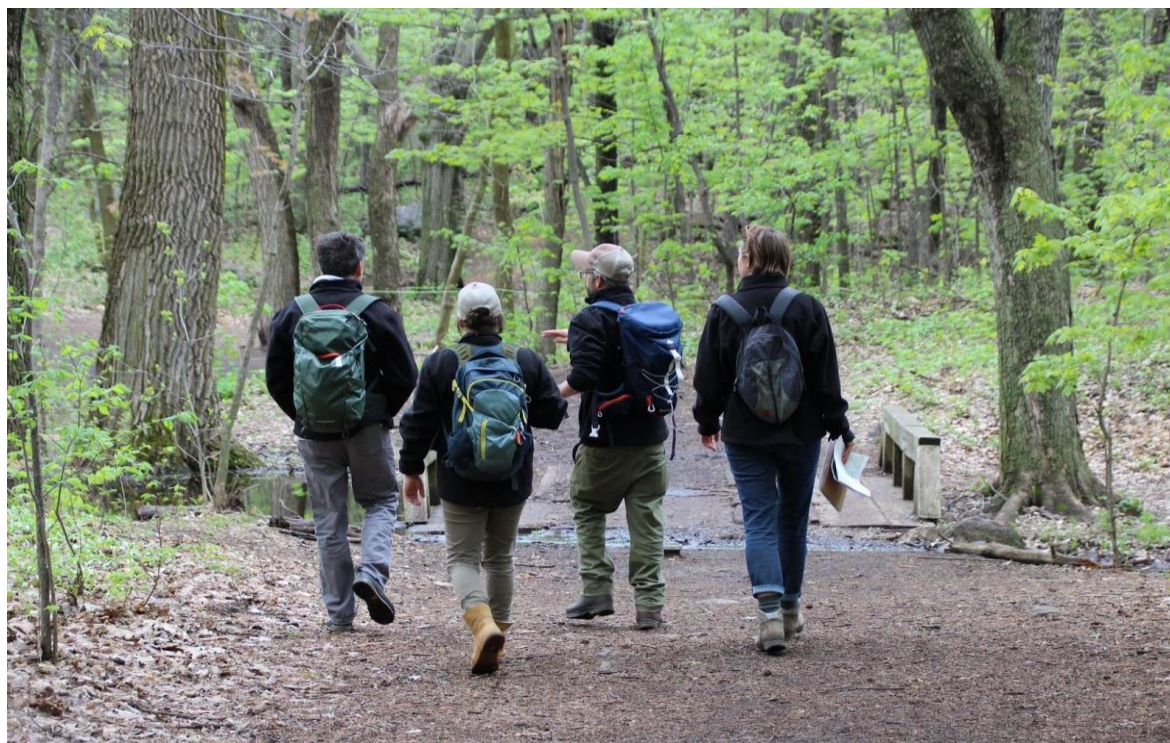
Les aspects appréciés	Éléments soulevés
<i>Des milieux naturels de qualité et une biodiversité diversifiée</i>	Les participants aiment particulièrement : <ul style="list-style-type: none">• Le marais est perçu comme un joyau du quartier• Faune plus diversifiée qu'ailleurs à Gatineau (chevreuils, renards, tortues, et autres animaux)• Faune aviaire (ex: mangeoires à oiseaux)• Fleurs bordant la piste cyclable• Présence de forêts matures• Les vues dégagées dans le parc
<i>La cohabitation entre le milieu naturel et les aménagements</i>	Désir des citoyens de conserver l'intégralité des milieux naturels et donc de prioriser la conservation de la nature dans tous les nouveaux projets d'aménagement
<i>Conservation de la nature</i>	Lieu de préservation de milieux humides Un corridor de biodiversité utile aux humains et aux animaux
Les recommandations	Éléments soulevés
<i>Augmenter la densité du couvert végétal</i>	Plantations <ul style="list-style-type: none">• Planter des arbres et des espèces herbacées indigènes sur les surfaces gazonnées (parc du Vallon)• Reboiser le long du Boul. La Vérendrye (près du parc Trigance) pour couper le bruit• Ajouter des arbres au parc René-Lévesque• Planter des arbres pour créer de l'ombre dans les parcs du Vallon (pour masquer les cours-arrières des maisons), René-Lévesque, surtout près du centre communautaire et près des parcs à jeux pour enfants• Créer un vaste corridor vert de biodiversité, notamment en rattachant les zones forestières au nord
<i>Protéger les milieux naturels tout en aménageant de nouvelles infrastructures</i>	Préserver les milieux naturels et leur biodiversité au profit de nouvelles structures <ul style="list-style-type: none">• Ne pas couper d'arbres pour ajouter de nouvelles structures

	<p>Le marais</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas de la création d'un sentier côté-nord du marais, faire une étude d'impacts environnementaux • Ne pas intervenir sur le côté nord du marais pour préserver la richesse de la faune qui y est présente <p>La conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implantation de la biodiversité en protégeant les pollinisateurs : apiculture communautaire, végétation indigène • Poursuivre et étendre le contrôle d'espèces exotiques envahissantes (ex: nerprun) pour les remplacer par des espèces indigènes <p>L'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'impact de l'entretien hivernal des pistes (ex: utilisation d'abrasifs) sur la nature
<p><i>Protéger le paysage naturel de l'emprise d'Hydro-Québec</i></p>	<p>Collaborer avec Hydro-Québec afin d'aménager l'emprise électrique (bien que les points de vue divergent à ce sujet car certains souhaiteraient plutôt sa conservation comme potentiel milieu humide)</p> <p>Améliorer le dialogue avec Hydro-Québec pour prévenir les dommages à la végétation et au milieu naturel causés par l'entretien d'Hydro-Québec suite à l'élagage des arbres</p>
<p><i>Drainer certaines des aires gazonnées</i></p>	<p>Au parc du Vallon: Développer une approche mixte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • section au naturel (ex. prairie fleurie non entretenue) • section asséchée plus structurée (ex. pour des concerts en plein-air)
<p><i>Inventorier afin de mieux protéger la biodiversité existante dans les parcs</i></p>	<p>Inventorier la biodiversité présente dans les parcs afin de mieux la protéger (ex: bio-blitz pour faire un inventaire)</p> <p>Marais:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des analyses de provenance de l'eau du marais; contrôle du débit d'eau; présence d'algues dans le marais (potentiellement des plantes exotiques envahissantes) • Évaluer le niveau d'eau du marais pour qu'il puisse accueillir la biodiversité • Cartographier le réseau hydrographique

Les participants ont démontré que les milieux naturels des quatre parcs de Limbour ainsi que leur biodiversité respective sont d'une très grande importance à leurs yeux. Les participants apprécient entre autres ces parcs pour la diversité de la faune et la flore et le contact privilégié avec la nature qu'ils permettent. La proximité à des écosystèmes riches en biodiversité est d'une grande valeur aux yeux des participants, qui se sentent privilégiés de pouvoir la côtoyer.

La protection de ces milieux naturels et de la biodiversité a été une préoccupation majeure au sein de chaque groupe de discussion. Les participants souhaitent que la protection et la conservation de ces milieux soient au centre de toutes décisions d'aménagement et de diversification des usages. Par exemple, dans le cas où de nouvelles infrastructures sont souhaitables, les participants aimeraient qu'elles ne soient pas érigées au détriment de l'environnement naturel. L'édification de nouvelles infrastructures devrait se faire idéalement à des endroits déjà dégagés (comme sur des aires gazonnées), et de façon à ce qu'elles soient intégrées à l'aspect naturel le plus possible. Ces aspirations reflètent d'ailleurs le souhait pour les usagers de cohabiter avec l'environnement naturel existant.

On souhaite également que des efforts de protection de la biodiversité plus grands soient déployés. Les participants ont avancé l'idée de répertorier la biodiversité existante dans les parcs afin de mieux la protéger. Par exemple, des *bio-blitz* peuvent permettre aux citoyens de participer à l'intendance des milieux naturels tels que les inventaires fauniques et floristiques. De plus, l'ajout d'arbres pour augmenter le couvert végétal est demandé, pour créer de l'ombre aux abords des sentiers et les aires de jeu pour enfants, mais aussi le long du boulevard de La Vérendrye, (pour diminuer la pollution sonore) ainsi que dans l'emprise d'Hydro-Québec.



La synthèse

Dans l'ensemble, les participants à la consultation ont exprimé clairement le souhait de préserver et restaurer la nature de ces parcs. Une sensibilisation (via des panneaux de sensibilisation et d'interprétation) pourrait être faite pour amener les usagers à mieux comprendre la nature les entourant et à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

La connectivité qu'offrent les sentiers est un aspect-clé des parcs et permet des usages multiples et d'unir les parcs entre eux. Par contre, leur entretien régulier, même en hiver, ainsi que leur réfection est demandée. De plus, il est souhaité de mieux répartir à travers les quatre parcs actuels les infrastructures et équipements présentement concentrés au parc René-Lévesque.

Les participants ont également proposé l'ajout de mobilier urbain et d'infrastructures (bancs, toilettes, etc.). Par contre, ils souhaitent que ces aménagements soient conçus dans un esprit de respect de l'environnement et que son design en soit inspiré pour se marier avec l'aspect naturel du parc.

Enfin, une meilleure signalétique pourrait projetée une vision unifiée des parcs et ainsi favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les différents usagers des parcs ainsi qu'avec les milieux naturels que les participants à la consultation chérissent tant.

Pour résumer la consultation en une phrase : *L'avenir de cet espace vert passe par l'amélioration et la bonification de l'offre de services pour les usagers de tous âges et d'intérêts variés, tout en priorisant la conservation des milieux naturels.*



4) Conclusions

Cet exercice de consultation citoyenne fut riche en informations et en visions pour l'avenir de cet espace vert. En somme, les participants présents à la consultation sont très satisfaits de leurs parcs et trouvent que ces derniers répondent à leurs divers besoins en termes de milieux naturels, d'infrastructures et de possibilités d'usages; tous ces thèmes étant très liés entre eux dans l'expérience de l'utilisateur.

La consultation s'est conclue en demandant aux participants de répondre à une question : "En un mot, quelle est votre priorité pour l'avenir des parcs du district de Limbour?" (Figure 6). Tel que reflété lors de l'exercice d'introduction, les thèmes liés à la nature et sa conservation sont ressortis comme étant clairement prioritaires. La cohabitation paraît également être un enjeu important et peut être pensée en termes de mixité de différents types d'usages, d'utilisateurs (définis par exemple par les différents groupes d'âge comme l'indique également le terme "pluri-générationnel"), mais également de rapport qu'ont les usagers avec la nature. Tel que mentionné dans le nuage de mots, cet équilibre peut être atteint par une concertation des différentes parties prenantes telle que l'a démontré cette consultation citoyenne.



Figure 6. Nuage de mots en réponse à la question "En un mot, quelle est votre priorité pour l'avenir des parcs du district de Limbour". La grosseur des mots fait référence au nombre de fois qu'il est mentionné par les participants

Pour donner suite à ce rapport qui sera remis à la Ville, les services municipaux pourront établir un plan directeur pour l'ensemble de l'espace à partir des données recueillies lors de la consultation. Dans le cas où les avis divergent au sujet de l'avenir de certaines zones, la population pourrait être consultée de nouveau pour choisir entre différents plans d'aménagement (ex. autour du marais, le parc du Vallon).

Longue vie aux parcs de Limbour, à sa nature et à ses usagers!

L'équipe de projet

Initiation, coordination et financement du projet

Ville de Gatineau

- Renée Amyot, Conseillère municipale pour le district de Limbour
- Catherine Leclerc, Agente de recherche pour le district de Limbour
- Jean-Christophe Gandubert, Observateur de la Ville de Gatineau

Association pour l'environnement de Limbour (APEL)

- Diane Paré
- René Leduc

Association des résidents de Limbour (ARL)

- Pierre Dumoulin

Réalisation du projet

Amis des parcs

- Marie Lapointe, Responsable de programme
En charge du projet, conception, animation, rédaction du rapport
- Sabine Malisani, Agente de soutien communautaire
Conception, animation et rédaction du rapport
- Stéphanie Ouellette, Chargée de projets
Conception, maître de cérémonie, animation, rédaction du rapport
- Caroline Magar, anciennement Responsable du développement au Québec
Conception du portrait du site
- Molly Connor, Chargée de projet
Soutien à la conception de la stratégie consultative
- Marie-Hélène Roch, Consultante
Animation
- Rachel Yanchyshyn, Chargée de projets
Soutien technique
- Kelsey Carriere, Chargée de projets
Mise en page du guide pour les participants à la marche exploratoire

Et un grand merci à l'ensemble des participants à la consultation citoyenne!

